

Discours de Martine DOGIT, Maire de Coupvray

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Nous voici à nouveau réunis dans le parc du château pour la traditionnelle fête de Coupvray et c'est l'occasion pour moi de vous apporter des informations sur les décisions prises en conseil municipal et sur les différents projets en cours.

Comme vous le savez et comme vous pouvez le constater, le secteur du Val d'Europe auquel nous appartenons connaît un développement rapide et important. Les objectifs de ce développement sont fixés par l'Etat dans un document qui porte le nom de-Projet d'Intérêt Général et qui a été élaboré en 1987. Afin de revoir, et plutôt à la hausse, les objectifs de développement fixés à l'origine, l'Etat a décidé de mettre ce document en révision. Les élus du Val d'Europe, qui ne sont pas signataires de ce document, ont néanmoins fait entendre leurs souhaits au travers d'un projet d'agglomération du Val d'Europe qui a repris, pour ce qui concerne Coupvray, les éléments de notre stratégie de développement que nous vous avons présentée ici même l'an dernier. Le Projet d'Intérêt Général, qui doit être finalisé en juillet sous forme de décret, comportera un objectif de 55 à 60 000 habitants pour le Val d'Europe à l'horizon 2030. Dans le même temps, la convention de 1987 relative au projet Eurodisney en France est elle-même modifiée et porte sur un périmètre élargi, avec un programme de développement complémentaire concernant le Village Nature du côté de Bailly et Villeneuve le Comte. Face à cette pression « urbanistique », le SAN est soucieux d'un rythme de développement qui permette la réalisation des équipements publics et des infrastructures nécessaires, mais qui soit aussi compatible avec les équilibres des finances du SAN et des communes. Dans cette perspective et pour définir la participation financière de l'Etat pour accompagner les développements, un protocole va être prochainement signé entre l'Etat, l'Epa et le SAN précisant les conditions générales du développement de notre secteur. En ce qui concerne les élus de Coupvray, nous restons fermes sur nos positions : un développement raisonnable et maîtrisé avec 5000 habitants au nord de la 934 afin de conserver ce qui fait le charme de notre village.

Un projet qui prend forme : le réaménagement de l'îlot Saint Pierre en centre bourg. L'objectif est de redynamiser le centre bourg qui a perdu tous ses commerces en créant une centaine de logements destinés aux jeunes couples et aux personnes âgées mais autonomes, en priorité pour les personnes de Coupvray. Le projet comportera des logements individuels et collectifs, en locatif et en accession. Il comprendra également la création d'une placette avec des commerces, l'ouverture du parc des Tamaris et la réalisation d'une voie nouvelle afin d'améliorer la circulation et le stationnement dans le village. Nous venons de choisir l'aménageur et une information plus précise vous sera présentée à la rentrée. Début juillet une réunion d'information sera organisée avec les riverains. Dans un souci d'amélioration de la circulation, le tracé de la ligne 6 va être modifié : les bus ne passeront plus par la rue de Lesches Romaine qui sera mise en sens unique (dans le sens de la montée) dès le 5 juillet. Une information complète sera distribuée dans toutes les boîtes aux lettres sur ce sujet.

Un autre projet qui prend forme : celui de la médiathèque de Coupvray qui s'inscrira dans le réseau des médiathèques et qui est entièrement financé par le SAN. Située à l'ouest de la fontaine fleurie. Une salle plurivalente et un studio audiovisuel seront construits à proximité. Nous en sommes à la préparation du cahier des charges qui servira de base au concours d'architectes ; l'ouverture est prévue

pour 2013. Bien entendu nous vous informerons du projet architectural et de l'avancement des travaux.

Les travaux de la chaîne de l'eau vont redémarrer cet été pour limiter au maximum les inconvénients inévitables liés à la circulation. Ces travaux concernent essentiellement le réseau d'eaux usées avec en particulier la réalisation de trois stations de relevage. L'objectif est de déconnecter la station d'épuration actuelle car un bassin d'eau pluviale sera réalisé ensuite à son emplacement. Un document explicatif sera envoyé à chacun d'entre vous et une réunion avec les proches riverains est prévue prochainement.

Dans d'autres domaines comme ceux du tourisme, de la poursuite de la réhabilitation de notre patrimoine, du développement économique, des relations avec l'Egypte, nous poursuivons activement notre travail d'élaboration et de construction de ces projets. Le concours d'art graphique que nous avons organisé dernièrement a permis aux onze lauréats d'effectuer un séjour inoubliable en Egypte, avec un accueil extrêmement chaleureux.

Nos conseillers élus au Conseil Municipal des Enfants ont bien travaillé. Ils ont choisi trois projets. Le premier consiste à aménager un terrain multisports au-dessus du parking du cimetière. L'étude de faisabilité est en cours avec l'aide du SAN.

Leur deuxième projet, le rapprochement inter-génération a été mis en place lors de la kermesse du 6 juin : ils avaient organisé un concours de pétanque, avec remise de coupes. Devant le succès de cette manifestation, ils ont prévu de renouveler l'expérience un dimanche après midi, à la rentrée.

Le troisième projet s'inscrit dans un volet environnemental et consiste à installer des poubelles permettant aux propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leurs animaux. Elles seront installées aux 4 emplacements prévus : place de la forge, près du groupe scolaire, près de la passerelle et près du kiosque. Elles devraient être mises en place dès cet été et après, attention ! Les policiers municipaux seront amenés à verbaliser les contrevenants.

Il me reste à vous annoncer une nouvelle que beaucoup d'entre vous attendent avec impatience : une première étape de l'ouverture au public du parc du château. Des travaux de protection viennent d'être effectués en particulier la pose de grillage interdisant l'accès à certaines parties qui sont dangereuses, ainsi que l'élagage des branches mortes et nous attendons les panneaux de signalisation. Le parc sera ouvert les mercredis, week-ends et jours fériés, et dès le mercredi 7 juillet vous pourrez vous promener dans les allées du parc. D'autres parties du parc seront ouvertes ultérieurement après la réalisation d'un certain nombre de travaux et d'aménagements comme par exemple la remise en eau du bassin Nord.

Pour tout ce que je viens d'évoquer, je remercie très sincèrement mon équipe municipale, les adjoints et le personnel communal qui s'investissent à mes côtés pour créer les meilleures conditions de vie à Coupvray.

La journée n'est pas terminée, vous allez avoir la possibilité de vous restaurer et de danser, sans oublier le feu d'artifice et je voudrais remercier les bénévoles du comité des fêtes qui ont passé la semaine complète à préparer et organiser cette fête de Coupvray qui, comme les autres années est un franc succès.

Bonne fin de journée à tous.